

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 13 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11 et 12 juillet 2011

2011 DVD 132 Signature d'une convention avec l'association des Usagers des Transports FNAUT Ile-de-France (14e) pour l'attribution d'une subvention.

Mme Annick LEPETIT, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la demande de subvention formulée le 20 mai 2011 par l'association des Usagers des Transports FNAUT Ile-de-France ;

Vu le projet de délibération en date du 28 juin 2011 par lequel M. le Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention avec l'association des Usagers des Transports FNAUT Ile-de-France pour l'attribution d'une subvention de 25.000 euros ;

Sur le rapport présenté par Mme Annick LEPETIT, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : M. le Maire de Paris est autorisé à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association des Usagers des Transports FNAUT Ile-de-France, 32 rue Raymond Losserand (14e), pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement.

Article 2 : Une subvention de 25.000 euros est attribuée à l'association des Usagers des Transports FNAUT Ile-de-France.

Article 3: La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 820, nature 6574, ligne P001 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2011.

